



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'Information et de la Documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

n° 1 - 5 février 2008



Thèmes abordés :

- ✓ Identifiants et description des documents et objets d'info
- ✓ Codage des pays, des langues, d'écritures, translittération et romanisation
- ✓ Interopérabilité technique
- ✓ Gestion des documents, Records Management, Archives
- ✓ Conservation matérielle
- ✓ Qualité, évaluation et statistiques
- ✓ Autres thèmes



EDITORIAL

« **Référentiels, données d'autorité, thésaurus, ontologies, taxonomies ... Pour en savoir plus** »
Journée d'étude AFNOR/BnF organisée le vendredi 28 mars 2008 au petit auditorium de la BnF.
Cette journée sera l'occasion de réfléchir au rôle des référentiels de représentation des contenus dans l'interopérabilité des systèmes d'information et dans le Web sémantique. Son organisation est confiée à Françoise Bourdon, présidente de la Commission "Modélisation, production et accès aux documents (AFNOR/CG46/CN357)" et adjointe au directeur de l'Agence bibliographique nationale à la BnF.



Identifiants et description des documents et objets d'information

* **l'ISPI devient l'ISNI** « code international normalisé des noms » et non plus des « parties intéressées ». Le projet de norme ISO 27729 a été communiqué à l'ISO pour lancer la première enquête (appelée CD).

* **la norme ISO 21047 « Code international normalisé des œuvres textuelles » ou ISTC** devrait être publiée incessamment, car les quatre membres du consortium élargi qui constituera l'autorité d'enregistrement (ISO 21047 RA) sont vont signer leur contrat avec l'ISO. (*Information du 16 janvier 2008*)

* Le projet international WD 26324 « **Système de l'identificateur de l'objet numérique** » dont le domaine d'application s'étend très au-delà du cadre du TC 46 « information et documentation » doit être examiné par les autres comités techniques de l'ISO, la CEI ou l'UIT qui en vérifieront l'applicabilité.

* **Thésaurus, vocabulaire contrôlé ou vocabulaire structuré ?** Suite à la révision des normes de thésaurus dans leur pays, les Britanniques ont proposé de réviser les normes internationales, proposition approuvée fin juillet 2007. La France y participera. Issu d'un groupe de travail initié par l'ADBS, un groupe d'experts de la commission française de l'AFNOR, contribuera à l'élaboration de la norme internationale. Il a tenu une première réunion d'information sur ce projet. Il est piloté par Sylvie Dalbin consultante (Assistance et techniques documentaires) qui est spécialiste des langages documentaires.

* Cinq pays souhaitent la révision de la norme ISO 7144 :1986 « **Présentation des thèses et documents assimilés** ». Les prescriptions ne sont pas adaptées aux thèses électroniques. Sonia Bosc a interrogé des experts des pays qui seraient prêts à participer à cette révision. Pour donner l'impulsion initiale, la DGES prépare des éléments en prévision d'un groupe ad hoc au cours de la prochaine semaine du comité technique international à Stockholm. **Appel à experts.**



Codage des pays, des langues, d'écritures, translittération et romanisation

* La norme NF/EN/ISO 3166-1 : 2006 « **Code pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions. Partie 1 : codes pays** » a été publiée au début 2007. Elle établit des codes à deux lettres, ou trois lettres ou trois chiffres. Elle est utilisée dans le commerce, l'industrie et l'administration. Depuis sa mise à jour n°1 du 21 septembre 2007 qui y a intégré Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, elle code 246 entrées soit (depuis la séparation du Monténégro et de la Serbie) 193 pays indépendants (le Vatican et les 192 Etats membres des Nations-Unies) et 53 territoires d'intérêt géopolitique particulier, considérés comme dépendants (Groenland, Martinique, Porto Rico) ou non (Antarctique, Sahara occidental).



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'Information et de la Documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

n° 1 - 5 février 2008



La partie 2, relative aux « divisions administratives des pays » a été publiée le 15 décembre 2007 et deviendra la norme française NF/ISO 3166-2 dans les deux mois à venir. Elle a nécessité une importante mise à jour des noms de provinces, états ou autres départements.

Le 1^{er} février 2008, le groupe international a accepté de soumettre un nouveau sujet, sur la base d'une norme expérimentale française : « Code pour la représentation des océans et des mers ». Jugé trop délicat du point de vue politique, des travaux pour un « code pour la représentation des noms de pays historiques » (ayant existé depuis l'an 1000) ont été refusés. (*information du 2 février 2008*).

* La norme **ISO 639 "codes pour la représentation des noms de langues"** comprend trois parties en vigueur et trois en projet. La partie 1 pour applications terminologiques, de 2002 donne un codage alpha-2 relatif à une liste de 136 langues. La partie 2 de 1998, pour la bibliothéconomie, donne un codage alpha-3 à une liste de 485 langues qui s'enrichit à la demande d'utilisateurs. Deux variantes de codage existent pour 23 des langues de cette liste, dont "fra" et "fre" pour le français. Les tables à jour des parties 1 et 2 sont sur le site du Comité mixte consultatif TC46 / TC37 <http://www.loc.gov/standards/iso639-2/iso639jac.html> qui gère l'ensemble ISO 639. La partie 3 (2007), procède à un codage alpha-3 dit "exhaustif" (et compatible avec le codage de la partie 2) d'une liste de plus de 7500 langues. Les tableaux ne sont pas dans la norme mais sur le site de l'ISO 639-3 <http://www.sil.org/iso639-3/default.asp>. Trois parties sont en préparation :

- partie 4 (lignes directrices pour la mise en œuvre et principes généraux des codes de langue) a été positif (seul le vote de l'AFNOR étant négatif).
- partie 5 (Code alpha-3 pour les familles de langues et groupes de langues) a également été positif (seuls l'ANSI et l'AFNOR ont votés négativement).
- partie 6 (Code alpha-4 pour un traitement exhaustif des variantes linguistiques) est en préparation."

Contact gerard.lang@insee.fr



Interopérabilité technique

* Vote jusqu'au 20 mars 2008 sur le premier projet de norme internationale pour l'utilisation du **RFID** dans les bibliothèques, en trois parties (ISO/CD 28560).

* Christian Lupovici est l'animateur du projet international **WARC**. Le projet de norme va être soumis à l'enquête « Draft International Standard » (ISO/DIS 28500 : WARC Format de fichier *pour l'archivage de l'internet*) après prise en compte des commentaires de l'ANSI et de l'AFNOR. La Bibliothèque nationale de France assurera la maintenance de cette norme. Contact : christian.lupovici@bnf.fr

* Votes en cours pour deux projets de normes : ISO/DIS 8459 « Éléments de données bibliographiques » et ISO/DIS 2709 « Formats d'échange d'information ».

Enquêtes internes (CD : Committee Draft) pour deux autres projets moins avancés : ISO/CD 20775 « données locales » et ISO/CD 2146 « services de répertoires des bibliothèques et organismes connexes ». La norme ISO 25577 « MarcXchange » est sur le point d'être publiée en français et en anglais.



Gestion des documents, Records management, Archives

* Les travaux du « **standard d'échange pour l'archivage électronique** » (« Record Exchange Standard ») se poursuivent. Le but est de mettre en place des transactions sûres entre le système dans lequel les documents sont produits et le magasin d'archives virtuel dans lequel ils doivent être conservés à long terme. Il s'agit de réduire au maximum le risque de perte ou de dégradation des données durant ce transfert. Ce « standard » sera compatible avec les normes ISO 14721 :2002 OASIS (Open Archival Information System) et ISO 20652 :2006 PAIMAS (Producer-Archive Interface Methodology Abstract Standard). L'appel à commentaires sur le projet de norme se termine 22 février 2008. Pour de plus amples informations, voir <http://www.cen.eu/cenorm/businessdomains/businessdomains/iss/activity/e-gov.asp> et http://www.uncefactforum.org/TBG/TBG19/tbg19_eArchiving.htm

* Quatre chantiers pour la commission française "**Gestion des archives courantes et intermédiaires**" :

- Etablir et fixer un vocabulaire français, puis traduire les normes internationales sur cette base.
- Contribuer au projet de reconstitution de toutes les normes de « records management » dans le modèle des normes de management de systèmes (MSS), qui aboutira à la révision de la norme de base ISO 15489, ISO 23081 et autres documents techniques liés.



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'Information et de la Documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

n° 1 - 5 février 2008



- Rédiger un ouvrage français de vulgarisation du "records management" à l'intention des chefs d'entreprises et records managers.

* Le rapport technique ISO/TR 26122 sur l'**Analyse des processus pour les « records »** vient d'être publié au début 2008. La version française est en préparation.

* Le projet de Rapport Technique sur les « **Exigences pour la conservation à long terme des records** » devrait être finalisé en 2008. L'enquête de 3 mois PDTR/ISO 26102 vient d'être publiée.

* Les versions françaises des parties 1 et 2 de la norme ISO 23081 des **métadonnées pour la gestion des « records »**, sont en préparation. Un document d'aide à l'utilisation de cette norme est à l'étude.

* **MoReq2** : Le **Modèle d'exigences pour l'organisation de l'archivage électronique** a été produit en 2001, par l'Union européenne, pour aider les organisations des secteurs public ou privé à développer des procédures et un système (ERMS - *Electronic Records Management System*) conformes aux principes de l'archivage électronique. MoReq2 est devenu une priorité-clé. Il contribuera à la réalisation des objectifs du Plan d'action i2010 pour l'e-gouvernement, adopté en 25 avril 2006 : les enregistrements doivent être authentiques et fiables. Les débats sur le contenu de Moreq2 portent sur :

- le modèle de données qui sera utilisé (séries, dossiers,...),
- la possibilité ou non d'utiliser des plans de classement non hiérarchiques,
- le régime de certification de Moreq2 qui sera mis en place,
- l'intégration de certains aspects dans la recommandation de base ou dans les parties optionnelles,
- la possibilité pour certains pays d'introduire dans MoReq des recommandations nationales.

Sites utiles :

Sur le site de la Commission : http://ec.europa.eu/transparency/archival_policy/moreq/moreq2_fr.htm

Site dédié au projet : <http://www.moreq2.eu/> (les différents chapitres du projet peuvent être téléchargés).

Site du DLMForum : <http://dlimforum.typepad.com/>

Contact francoise.banatberger@culture.gouv.fr

* Rédigé par la DGME et l'APROGED, le **Livre vert « Gestion des documents numériques et de leur contenu »** a été publié. http://www.aproged.org/Portals/0/LivretVert%20Aproged_DGME_Oct2007s.pdf

* **ISDF** : Le Comité des Bonnes pratiques et normes professionnelles du Conseil International des Archives (ICA/CBPS) élabore une **Norme internationale de description des fonctions (ISDF)**. L'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Côte d'Ivoire sont dans le groupe. La norme offrira un cadre de descriptions de fonctions, séparées mais liées aux descriptions des archives et des producteurs d'archives. Plus stables que les structures administratives, les fonctions sont souvent fusionnées ou transférées lors de réorganisations. Elles peuvent servir de base à l'évaluation, au classement et à la description des archives. L'approche fonctionnelle permet aux utilisateurs de retrouver et d'analyser les archives, de comprendre la manière dont elles sont produites et utilisées. La norme sera présentée au congrès international des archives à Kuala Lumpur (Malaisie), en juillet 2008. Elle servira de base au développement de formats de communication et/ou d'échange de données, comme les schémas XML.

* **ISIAH** : Autre projet de l'ICA, la **description des institutions de conservation des archives** Les informations sur les institutions de conservation et les services qu'elles offrent sont essentielles à l'accès des usagers aux documents. Ces éléments figurent dans les guides de sources et de recherche, mais avec l'avènement du web, les internautes doivent savoir où consulter les documents d'archives ou en demander des reproductions. Les descriptions normalisées des services d'archives offriront des informations contextuelles qui les aideront à identifier et à interpréter les documents. Toutefois, si l'utilité d'une description des institutions de conservation des archives semble faire consensus au sein de la communauté internationale, des interrogations persistent sur les outils pour préparer ces descriptions. Nécessitent-elles une approche spécifiques ou faut-il adapter la norme ISAAR(CPF) à la description d'entités (collectivités, personnes et familles) détentrices d'archives ?

* **SWG-ARM** : Un groupe de travail de l'ISO et la CEI a été constitué pour débattre des questions de conservation à long terme des documents numériques, éviter les redondances entre normes et examiner les lacunes existant dans le corpus normatif sur ce sujet. Son code signifie « Special WorkingGroup on Archival and Retrieval Mechanisms ». Il a été mis en place après des discussions au sein du Memorandum of Understanding « e-Business » (commission de coordination des membres de tous les organismes de normalisation internationaux pour éviter les chevauchements et divergences entre les normes des divers



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'Information et de la Documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

n° 1 - 5 février 2008



secteurs des technologies de l'information). La première réunion de ce groupe aura lieu à Londres, au British Institut of Standardisation les 10 et 11 mars 2008. Y seront présentés les travaux déjà réalisés dans divers domaines et certaines normes. Catherine Dhérent, présidente de l'ISO/TC 46, y assistera.



Conservation matérielle

* L'objet du projet de **norme ISO 16245 « Information et documentation – Boîtes, chemises et autres contenants en matériaux cellulosiques pour le stockage des documents sur papier et parchemin »** est trop restreint au goût des experts français. Il ne traite que des contenants à base de fibres cellulosiques (papiers, cartons). Cette norme doit s'adresser aux utilisateurs finaux (archives, bibliothèques, musées, ...). Le projet (DIS) est soumis au vote jusqu'au 18 juin 2008.

Toutefois, pour répondre aux besoins des utilisateurs nationaux, le groupe français prépare une norme sur les contenants de conservation en matériaux plastiques, qui tiendra véritablement compte des usages du 21^{ème} siècle, de la diversité des collections et des matériaux de conservation.

* La demande de révision de la norme **ISO 9706 du papier permanent** par le Canada a été rejetée en 2007. Les arguments avancés, introduction de lignine et vieillissement artificiel en tubes scellés, ne sont pas convaincants. Les réflexions du groupe français pour la révision de la norme du papier permanent aideront à la rédaction de la norme sur les cartes et le carton permanents nécessaires aussi aux boîtes à archives.



Qualité, évaluation et statistiques

* Le projet de rapport technique ISO/DTR 28118 « **Indicateurs de performance pour les bibliothèques nationales** ». Sur ce sujet stratégique, la contribution de la BnF aux travaux du groupe est indispensable. La liste des grandes catégories et des indicateurs est à peu près stabilisée, mais peut encore évoluer.

* Les votes formels (FDIS) avant publication des normes ISO 9707 sur les « **statistiques relatives à la production des livres, journaux périodiques et publications** » et ISO 11620 sur les « **Indicateurs de performances des bibliothèques** » devraient être lancés sous peu. Leur publication peut être envisagée mi 2008. On disposera alors avec ISO 2789:2006 et ISO 11620 de deux normes à jour pour les statistiques et les indicateurs de performance.

* **Appel à experts** : Dix pays participeront au groupe de travail sur le nouveau projet de rapport technique « **ISO/NP/TR 11219 Information et documentation – conditions qualitatives et statistiques de base pour les bâtiments des bibliothèques (espaces, fonctions et conception)** ». La France est partante. Elle préparera ses contributions dans la commission CG 46/CN 8 « Evaluation des résultats ». Les experts des questions de conception, d'architecture, d'aménagement seront sollicités.



Autres thèmes

* Deux comités techniques de l'ISO et de la CEI (Commission électrotechnique internationale) préparent une norme générique sur les **éléments essentiels que doit contenir une norme d'identification**.



Ont participé à ce numéro	Contact général
Françoise Banat-Berger Sonia Bosc Catherine Dherent David Faurio Gérard Lang Thi-Phuong Nguyen Olivier de Solan Marie-Martine Guillabert	Marie-Martine Guillabert AFNOR 11 Rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX tel : 33 (01) 41 62 85 92 fax: 33 (01) 49 17 90 00 Email : mariemartine.guillabert@afnor.org



Prochaine parution : Juin 2008